

Chronologie

du dossier de candidature



2011

Lancement de la candidature

2012

Communication, mobilisation de la population

2013
2014

Étude de faisabilité

2015
2017

Préparation du dossier de candidature à l'inscription sur la liste indicative de la France

mars
2018

Inscription sur la liste indicative de la France (liste des sites en attente d'être proposés à l'UNESCO)

avril
2019

Validation de la Valeur Universelle Exceptionnelle

sept
2020

Délimitation du territoire

2021
2022

Élaboration du plan de gestion

?

Sélection du dossier par la France pour le présenter à l'UNESCO
Décision de l'UNESCO

VOILÀ où nous en sommes !



C'est aussi... VOTRE CANDIDATURE !



Le comité de soutien compte près de 12 000 personnes... rejoignez-le !

www.charolais-brionnais.fr/soutien-unesco.html



Le **PAYSAGE CULTUREL** du berceau de la **CHAROLAISE**
CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



PAYS Charolais Brionnais
une nouvelle qualité de *Ville*

CANDIDATURE PORTÉE PAR L'ÉTAT FRANÇAIS ET LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS
7 rue des Champs Seigneur - 71600 PARAY-LE-MONIAL
03 85 25 96 36 - contact@charolais-brionnais.fr

© Réalisation : Hélène Botti / Dominique Fayard - Pays Charolais-Brionnais - Photos : J. L. Petit, D. Fayard, Région Bourgogne Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, ADAGP et autres DR.



Un paysage culturel vivant

Le paysage du Charolais-Brionnais est le **fruit de l'action de l'homme sur un milieu naturel qu'il a habilement su utiliser au cours des siècles.**

Les hommes ont façonné, au gré de leurs activités, un **parcellaire bocager qui a contribué au développement d'une race exceptionnelle, la race charolaise.**

La précision des pratiques d'élevage est à l'origine d'un paysage bien particulier et entretenu, **qui a peu d'équivalent dans le monde.**

Pour cette raison, le **Pays Charolais-Brionnais ambitionne une inscription de ce paysage sur la liste du patrimoine mondial, ambition déjà reconnue par l'Etat français.**

Un paysage culturel évolutif

En Charolais-Brionnais, l'élevage des bovins s'est transformé depuis ses débuts au XVIII^e siècle, mais ses évolutions n'ont pas entraîné de changement dans les traits essentiels du paysage.

Le paysage et ses composantes (fermes traditionnelles, murets de pierre sèche, mares, systèmes d'irrigation, haies, arbres, chemins, etc.) constituent l'objet de la candidature. N'oublions pas un personnage important dans ce paysage : la **vache charolaise !**

La candidature au patrimoine mondial doit veiller à ce que les évolutions futures de ce paysage n'effacent pas les traces du passé.

Les attributs du paysage culturel

Le paysage culturel de l'élevage bovin charolais **repose sur des attributs spécifiques.** Ces attributs sont des constructions, des éléments végétaux, minéraux et hydrauliques, des pratiques agronomiques et pastorales. Cet ensemble forme le caractère universel et exceptionnel attendu par l'UNESCO.



Savoirs et savoir-faire

Dans ce terroir aux conditions naturelles particulières, les éleveurs perpétuent un système d'élevage et d'engraissement à l'herbe dont le principe consiste à placer les animaux dans les parcelles qui leur conviennent en fonction de leur croissance. Ils mettent en œuvre des savoir-faire pluriséculaires qui leur permettent d'optimiser la ressource en herbe disponible en fonction des animaux à produire. Ce système est un cas exceptionnel de production de haut niveau dans un contexte mondial tendant à la simplification des tâches productives.



Architecture

Le bâti, composé de l'habitat et des dépendances agricoles (y compris les bâtiments modernes), est au cœur du système d'élevage et témoigne de l'évolution des pratiques agricoles. Par son implantation et ses volumes, il s'intègre remarquablement au paysage tout en restant fonctionnel.



Végétal

Les haies, les arbres et l'herbe forment un paysage bocager dédié au pâturage des bovins. Les parcelles constituent un ensemble d'apparence homogène, en raison de la couleur verte dominante, qui présente en réalité un assemblage de prés aux qualités variées.



Eau

La ressource en eau est omniprésente dans ce paysage verdoyant, peu visible mais pourtant essentielle aux pratiques d'élevage. Les mares, appelées localement "crots", servent à abreuver les bestiaux. Les rigoles désignées communément comme des "raies" sont utilisées pour l'irrigation et le drainage des prés.



Un important travail d'expertise

Le dossier en cours de préparation s'appuie sur **une expertise suivie et validée par un comité scientifique qui rassemble une trentaine de spécialistes, historiens, géographes, géologues, ethnologues, ingénieurs, etc. issus tant du milieu universitaire que du terrain.** Des groupes de travail, au sein desquels **des éleveurs sont engagés**, appuient la démarche.

Objectifs et enjeux

- + Préserver un paysage de bocage de grande qualité
- + Prendre en compte les activités d'élevage dans l'évolution future du pays
- + Favoriser le développement d'activités en milieu rural
- + Accroître la notoriété du pays et de ses productions
- + Transmettre la connaissance du pays et les pratiques

Périmètre du Bien

